

Procès-verbal

Comité d'établissement

École Le Rocher

Réunion tenue le 25 mars 2019 à 18 h 52

Étaient présents :

Maryse Noël
Evelyne Robitaille
Simon Pelletier
Catherine Caron
Isabelle Tanguay
Josée Lussier
Josée Trépanier
Fannie Laflamme
Karine Lavoie
Amélie Tremblay

Étaient Absents :

Marie-Christelle Bergeron
Annie Charbonneau

Public

Aucun

Prochaine rencontre

30 avril 2019

Comité d'établissement,

Evelyne Robitaille
Présidente



Maryse Noël
Direction



Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et des présences
3. Parole au public
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 22 janvier 2019
6. Points d'informations :
 - 6,1 Projet éducatif, état des travaux
 - 6,2 Suivi de la campagne de financement
 - 6,3 Prévision de la clientèle 2019-2020
 - 6,4 Récréations de 20 minutes
 - 6,5 Circulation des parents durant les heures de classe
 - 6,6 Inauguration officielle de l'école
7. Points de décisions :
 - 7,1 Grille-matière 2019-2020
 - 7,2 Critères de sélection d'une direction d'école
8. Parole :
 - 8,1 Parole au président ou à la présidente ;
 - 8,2 Parole au représentant du comité de parents ;
 - 8,3 Parole aux enseignantes ;
 - 8,4 Parole à la représentante du service de garde ;
 - 8,5 Parole à la représentante du personnel de soutien.
9. Sujets divers
10. Levée de l'assemblée

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
6,2	---	Suivi de la campagne de financement La première campagne de financement s'est bien déroulée. L'objectif était de ramasser pour 4800 \$, l'école a récolté plus ou moins 2000 \$. 10 % du profit de la campagne de financement servira pour la Cour d'école.
6,3	--	Prévision de la clientèle 2019-2020 L'an prochain, l'école aura toujours la prématernelle des 4 ans. Madame NOËL mentionne que pour cette année l'école avait 241 élèves. Elle estime pour l'année 2019-2020, l'école aura 232 élèves.
6,4	---	Récréations de 20 minutes Madame NOËL a appris comme tout le monde aux Nouvelles que le Ministère de l'Éducation a adopté des récréations de 20 minutes par jour. Cela cause des soucis à la planification de l'horaire. Elle va nous en parler lorsqu'elle aura davantage d'information.
6,5	---	Circulation des parents durant les heures de classe Madame NOËL nous mentionne que le personnel de l'école a resserré la sécurité dans les corridors étant donné qu'il y a eu des interventions faites par des parents. La sécurité des élèves est très importante.
6,6	---	Inauguration officielle de l'école Madame NOËL nous mentionne qu'il y aura l'inauguration officielle de l'école le 30 avril prochain. Le conseil d'établissement est invité pour représenter les parents de l'école. Parmi les invités d'honneur, nous retrouverons M. Williams, maire de Saint-Amable, Mme Roberge, présidente de la CSP, des commissaires, des conseillers municipaux, M. Luc Lapointe, DG de la CSP, Mme Annie De Noury, DGA du secteur, la représentante du député de Verchères ainsi que plusieurs personnes ayant travaillé de près à la construction de l'école. Un photographe sera sur place pour immortaliser le moment.
7,1	CÉ-194-18-19-34	Points de décisions Grille-matière 2019-2020 Madame NOËL nous présente la grille-matière 2019-2020. Elle nous mentionne qu'il y a eu modification au temps accordé à la musique au 1^{er} cycle. Les arts plastiques seront en continu pour les trois cycles. Les enseignants souhaitent maintenir l'art dramatique au 3^e cycle. Il est proposé par Isabelle TANGUAY d'adopter la grille-matière de 2019-2020. La proposition est adoptée à l'unanimité.